

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le jeudi 7 mars 2024 à 10 h 00 par Zoom**

Présences : Nicole Carignan
Claude Felteau
Winnie Frohn
José E. Igartua
Lucie Lamontagne
Anne Rochette

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 1 février 2024
3. Affaires en découlant
4. Informations
 - 4.1 Informations de la présidente
 - 4.2 Parrainage de la conférence annuelle 2025 de l'ARUCC
 - 4.3 Informations de la registraire
 - 4.4 Situation financière
 - 4.5 Site web
5. Comité des communications
6. Activités culturelles et sociales
 - 6.1 Activités à venir
 - 6.2 Mandat d'un comité d'organisation du 35^e anniversaire de l'APR-UQAM
7. Bulletin
8. Assemblée générale annuelle 2024
9. Composition du conseil d'administration 2024-2025
10. Divers

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de José Igartua, appuyée par Claude Felteau, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que modifié en séance.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} février 2024

Sur proposition de José Igartua, appuyée par Anne Rochette, le procès-verbal de la réunion du 1^{er} février 2024 est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

Point 1 : Il y a eu une rencontre du comité Solidarité le 15 février dernier. Le comité a organisé une conférence tenue le 22 février 2024 avec Mme Colette Sabatier. Il y avait 13 personnes inscrites, mais 11 étaient présentes à cette activité. Nicole Carignan rapporte qu'il y a eu une très intéressante discussion sur les proches aidants. Des photos ont été prises lors de cette rencontre et une photo a été déposée sur le site web de l'APR-UQAM.

L'APR-UQAM a reçu une demande de l'organisme Combo2Génération, qui fait des jumelages entre des personnes âgées et des étudiants. L'APR-UQAM a aussi reçu une demande de l'organisme Accompagnement bénévole de l'Ouest – ABOVAS – qui assure de l'accompagnement

pour les personnes âgées, par exemple pour des rendez-vous médicaux. Le comité Solidarité a été informé par l'APR-UQAM de l'envoi de leurs demandes.

Point 2 : Il y a une rencontre prévue le 12 mars à 13h45 avec Marie-Ève Rochon pour la réalisation du futur logo de l'APR-UQAM.

Point 3 : Au sujet de la remise des deux bourses de l'APR-UQAM à ses lauréats de l'année 2023-2024, l'APR-UQAM a eu confirmation que l'activité aura lieu le 28 septembre 2024 de 14h00 à 17h00 à la Salle Pierre-Mercure. La présidente a reçu l'invitation officielle et elle sera présente à la remise des bourses de la Fondation UQAM. Cette date tardive par rapport au moment du versement des bourses a soulevé des questions parmi les membres du CA et ce dernier a mandaté la présidente de signaler à la Fondation UQAM les problèmes liés à une cérémonie aussi tardive.

Point 4 : L'activité « Portes ouvertes de l'UQAM » pour la session d'hiver 2024 a eu lieu le 10 février et la présidente y a participé pour mieux faire connaître l'UQAM et aider les futurs étudiants lors de cette visite. Deux professeurs retraités s'étaient inscrits, mais ont dû annuler leur participation. Une photo prise avec le recteur Stéphane Pallage a été déposée sur le site web de l'APR-UQAM.

4. Informations

4.1 Informations de la présidente

Point 1 : La FRUQ a fait parvenir à l'APR-UQAM une offre de formation de la Sûreté du Québec pour une conférence sur la cybersécurité pour les personnes retraitées sous la forme d'une visioconférence d'une durée de 1h30. La pertinence pour nos membres retraités a été discutée, surtout dans un contexte accru d'arnaques et d'hameçonnage visant les personnes âgées. Comme les thèmes proposés pourraient certainement être intéressants pour nos membres, il a été décidé de faire un sondage sur les besoins plus précis des membres en termes de cybersécurité afin d'orienter la présentation de la Sûreté du Québec vers les intérêts des professeurs retraités. Il a aussi été discuté de jumeler ce sondage à un autre portant sur les besoins courants de support informatique lors de problèmes courants que nos membres pourraient rencontrer avec leurs différentes plateformes informatiques.

D'autre part, Anne Rochette a suggéré d'écrire aux membres afin de les rassurer sur les mesures mises en place afin de protéger leurs données personnelles.

4.2 Parrainage de la conférence annuelle 2025 de l'ARUCC

Concernant la conférence annuelle de l'ARUCC devant se tenir à Montréal en 2025, l'Association des retraitées et retraités de l'Université Concordia s'est retirée de l'organisation, principalement pour des raisons financières. Par contre, l'Association des retraité(e)s de l'Université McGill (ARUM) est très active dans l'organisation et possède de l'expérience dans ce genre d'événement. Conséquemment, il a été suggéré d'augmenter le nombre de membres de chacune des deux associations participantes afin de maintenir le nombre de six personnes dans le comité d'organisation : trois pour l'APR-UQAM et trois pour l'ARUM. La présidente a accepté de participer à ce comité au nom de l'APR-UQAM.

De plus, l'ARUM va faire des efforts au niveau du subventionnement pour la traduction simultanée. Une conférence annuelle de l'ARUCC s'est déjà tenue antérieurement à l'UQAM et il semble qu'il y ait eu la traduction simultanée. Anne Rochette nous rapporte aussi qu'il y a eu une discussion sur les avantages et inconvénients du mode de présentation des activités, soit en

présence, soit en mode hybride, surtout dans une situation où il y aurait une traduction simultanée.

4.3 Informations de la registraire

Il y a eu trois inscriptions de nouveaux retraités et une réinscription depuis la dernière réunion, pour un total de 268 membres en règle, mais 265 membres actifs suite au décès de trois membres en cours d'année. Le renouvellement des inscriptions sera lancé au début avril.

L'APR-UQAM reçoit les communications hebdomadaires du recteur Pallage destinées à la communauté de l'UQAM, mais il semble que depuis la semaine dernière, les professeurs retraités ne reçoivent plus ces messages sur leur courriel de l'UQAM. Anne Rochette va en aviser le bureau du recteur.

Le rapport annuel de la registraire serait fait en date du 31 mars.

4.4 Situation financière

Le trésorier, Claude Felteau, présente les données financières depuis la dernière réunion du CA. Le mois de février a été très calme à ce chapitre. Seuls quelques frais et la cotisation à l'ARUCC ont été ajoutés dans les dépenses. Les revenus demeurent inchangés à 13 506,50 \$ et les déboursés se situent à 11 035,77 \$, pour un surplus de 2 470,73 \$ par rapport à un déficit budgété de 1 200 \$.

Au cours du mois de mars, le trésorier versera aux membres du CA le montant des jetons pour la présence aux réunions. On peut donc escompter que l'année budgétaire va se terminer avec un léger surplus.

A la prochaine réunion du CA, Claude Felteau présentera les prévisions budgétaires pour la prochaine année. Les rapports financiers seront aussi prêts pour la vérification comptable.

Les membres du CA discutent de la pertinence de maintenir ou de modifier le montant de la cotisation. Il s'en est suivi la résolution ci-après :

Résolution CA2023-24-04 : Montant de la cotisation pour 2024-2025

- Attendu l'article 2.5 des Règlements généraux qui stipule que le montant de la cotisation annuelle est déterminé chaque année par le conseil d'administration;
- Attendu les états financiers actuels et les prévisions en termes de revenus et de dépenses d'ici la clôture de l'exercice financier 2023-2024 le 31 mars 2024;
- Attendu le congé de cotisation pour les professeures et professeurs nouvellement retraités en place depuis 2016;
- Attendu la décision adoptée par le conseil d'administration en date du 3 novembre 2021 (résolution CA2021-22-04) à l'effet que toute demande d'adhésion à l'Association à une date qui se situe dans la seconde moitié de l'année financière soit traitée sans exiger de cotisation de la part du nouveau membre, qui pourra bénéficier de tous les avantages consentis aux membres, à l'exception des tarifs réduits offerts aux membres lors d'activités financées en partie par l'Association;
- Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Nicole Carignan et appuyé par José Igartua

1. de maintenir le montant de la cotisation à 45 \$ pour l'année 2024-2025;
2. de maintenir la période de congé de cotisation pour les professeures et professeurs nouvellement retraités de manière à ce qu'ils puissent bénéficier d'une année entière de congé de cotisation en termes de l'exercice financier de l'Association (1er avril au 31 mars) à la suite de leur inscription initiale;
3. de maintenir le congé de cotisation pour les nouveaux membres non nouvellement retraités qui adhèrent à l'Association à une date qui se situe dans la seconde moitié de l'année financière selon les modalités prévues par la résolution CA2021-22-04.

Adoptée à l'unanimité.

4.5 Site web

José Igartua a fourni son rapport des activités du mois de février pour le site web de l'APR-UQAM. Ainsi, des textes sur la participation des professeurs retraités aux « Portes ouvertes de l'UQAM », le nom des lauréats des bourses de l'APR-UQAM, divers comptes rendus d'activités ainsi que des informations et photos sur les activités sociales et culturelles ont été déposés sur le site web. Il y a aussi eu une refonte de la section du Projet Solidarité. José Igartua a entrepris la recherche afin de rédiger l'historique de l'APR-UQAM sur le site web.

5. Comité des communications

Le nouveau comité des communications aura sa première réunion le 14 mars et Nicole Carignan a commencé les démarches pour trouver un expert pouvant les aider dans l'établissement d'une politique de communication. Le comité aura possiblement une rencontre avec Isabelle Mahy, experte en communication, en avril.

6. Activités culturelles et sociales

6.1 Activités à venir

L'activité « Cinéma piano » est prévue pour le 12 mars au N-M350. L'invitation a été envoyée le 24 février à tous les membres. À ce jour, plusieurs inscriptions ont été reçues et elles correspondent assez bien aux prévisions financières. Un repas est prévu après la prestation musicale.

6.2 Mandat d'un comité d'organisation du 35^e anniversaire de l'APR-UQAM

La présidente a entrepris des consultations avec certains membres de l'APR-UQAM pour faire partie du comité organisateur du 35^e anniversaire.

Résolution CA2023-24-05 : Création d'un comité organisateur pour le 35^e anniversaire de l'APR-UQAM

ATTENDU la demande exprimée par des membres de participer à une fête soulignant le 35e anniversaire de l'APR-UQAM;

ATTENDU l'annulation de la fête prévue pour souligner le 50e anniversaire de l'UQAM en 2019 et l'impossibilité de tenir une fête pour célébrer le 30e anniversaire de l'Association en 2020 en raison de la pandémie;

ATTENDU le désir de raviver le sentiment d'appartenance des membres et d'assurer une continuité à la carrière universitaire;

ATTENDU la volonté d'accueillir les nouveaux membres et de permettre les retrouvailles des anciens;

ATTENDU le besoin de promouvoir les intérêts des membres et « leur » attachement à l'UQAM;

ATTENDU la volonté de favoriser le recrutement et la rétention des membres;

Il est proposé par Winnie Frohn et appuyé par José Igartua,

- 1) de créer un comité organisateur des célébrations du 35e anniversaire de l'APR-UQAM;
- 2) de nommer comme responsable de ce comité la présidente Nicole Carignan;
- 3) de solliciter des membres pour constituer le comité d'organisation;
- 4) que le mandat de ce comité soit de proposer une célébration festive, rassembleuse et mémorable, afin de répondre aux besoins et intérêts de nos membres.

Adoptée à l'unanimité.

7. Bulletin

Le thème du bulletin du printemps 2024 porte sur le logement et plusieurs textes vont y être consacrés. Il y aura aussi des textes en hommage à Yvon Pageau, sur la rencontre de trois représentants du CA, la registraire, le trésorier et la présidente, avec le recteur, sur les lauréats des bourses APR-UQAM, ainsi qu'une section In memoriam. Il y aura aussi des textes rédigés par des retraités sur leurs activités de retraite. La date de parution prévue est avril 2024.

8. Assemblée générale annuelle 2024

Les membres du CA discutent de la forme de l'Assemblée générale annuelle 2024. Ils s'accordent pour que cette assemblée se tienne en présence compte tenu des problèmes techniques qui se sont produits l'an dernier pour tenir l'assemblée en mode hybride et du peu de membres qui ont participé à distance. La présidente verra à réserver une salle et les services d'un traiteur seront retenus pour le lunch. Des rapports d'activités seront rédigés pour les différents comités sous la responsabilité des membres du CA et regroupés en un seul rapport par Anne Rochette.

9. Composition du conseil d'administration 2024-2025

Au sujet de la composition du CA pour 2024-2025, les membres ont discuté de la répartition plus équilibrée de certaines tâches et du besoin de nouvelles ressources au CA. Nicole Carignan, Claude Felteau, Winnie Frohn, José Igartua et Lucie Lamontagne acceptent de continuer à œuvrer au CA. Anne Rochette accepte de continuer à participer aux activités du CA, mais ses tâches devront être réduites à cause de sa tâche comme membre du CA de l'ARUCC et organisatrice de la conférence annuelle 2025 de l'ARUCC. Il serait donc nécessaire de recruter au moins un nouveau membre pour avoir un CA complet.

10. Divers

L'APR-UQAM a reçu une demande de l'Université du troisième âge (UTA) de la Couronne Nord (U. de Sherbrooke) recherchant des professeurs retraités en sciences qui accepteraient de donner des cours vulgarisés à cette clientèle. Lucie Lamontagne s'est occupée des démarches et à date, deux professeurs ont accepté d'y donner des conférences dans leur domaine d'expertises.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 11h26.